



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Protection des enfants

Question au Gouvernement n° 1695

Texte de la question

PROTECTION DES ENFANTS

Mme la présidente . La parole est à Mme Anne Sicard.

Mme Anne Sicard . Monsieur le ministre de la justice, hier, les inspections générales de la justice, de la gendarmerie nationale et de l'éducation, du sport et de la recherche ont publié un prérapport accablant qui révèle que la mort de la jeune Lyhanna aurait pu et dû être évitée. Entendez ces mots, qui résonnent dans le cœur des membres de la famille de cette petite fille, coupable d'avoir croisé la route d'un prédateur sexuel : la mort de Lyhanna aurait pu et aurait dû être évitée !

Il faut documenter les responsabilités individuelles mais elles ne dissimuleront jamais votre responsabilité politique, pas plus que celle de l'ensemble du gouvernement. Ni les sanctions administratives prises contre deux gendarmes et un substitut du procureur de la République, ni votre annonce d'un choc numérique ne suffiront à étancher la soif de justice du peuple français. Elles ne suffiront pas à libérer la justice du laxisme pénal et de la culture de l'excuse qui caractérisent le traitement des délinquants et des criminels. Elles ne suffiront pas à recruter des policiers, des magistrats et des greffiers pour que chaque plainte déposée soit traitée avec célérité. Elles ne suffiront pas à construire des places de prison pour que l'exécution de la peine ne dépende plus de la disponibilité carcérale.

Le peuple français ne réclame ni une loi de circonstance, ni un plan Zéro papier au ministère de la justice, mais une révolution pénale et carcérale érigeant la protection des Français au rang de priorité vitale de la nation ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RN et UDR.*) Je vous parle en tant que mère de famille, au nom des parents qui constatent que vous n'avez pas su protéger Lyhanna, Élias, Lola, Philippine, Thomas, Nicolas et des milliers d'autres victimes du laxisme d'État. Au nom de tous ces parents qui ont peur pour la vie de leurs enfants, je vous adresse ce message : c'est maintenant qu'il faut agir, ou partir. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

M. Gérard Darmanin, garde des sceaux, ministre de la justice . Nous sommes tous ici pères et mères de famille (*Mme Delphine Lingemann applaudit*) – et, en tout état de cause, les pères et mères de famille ou les gens qui rencontrent des victimes n'ont pas le monopole de la préoccupation pour les enfants. J'ai exercé de nombreux mandats électifs dans un coin très populaire du Nord : en tant que conseiller départemental, j'ai eu à gérer l'ASE dans le département qui compte le plus grand nombre d'enfants placés et j'ai dirigé une ville parmi les plus pauvres de France, avec le cortège de misère et de violence que cela implique. Comme père de famille, comme citoyen ou comme responsable politique, je n'ai donc aucune leçon à recevoir ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR et HOR ainsi que sur quelques bancs des groupes DR et Dem.*)

Je suis à la tête d'un ministère auquel la majorité actuelle a conféré son budget le plus important à ce jour, grâce

aux crédits que le président de la République a décidé de lui attribuer – en une seule année budgétaire, ce budget a augmenté de 700 millions d'euros. Je pourrais vous intenter un procès politique et vous reprocher de ne pas avoir voté ce budget et d'avoir voulu renverser ce gouvernement (*Mme Agnès Pannier-Runacher applaudit*) mais je suis certain que nous souhaitons tous lutter contre les crimes qui touchent les enfants. Je regrette que vous, en revanche, tombiez dans la pure polémique politique (Protestations sur quelques bancs du groupe RN), alors que des policiers, des gendarmes, des magistrats travaillent jour et nuit pour protéger nos concitoyennes et nos concitoyens ! Que chacun prenne garde, dans sa famille – y compris politique –, à balayer d'abord devant sa porte avant de le faire devant celle des autres.

Données clés

Auteur : [Mme Anne Sicard](#)

Circonscription : Val-d'Oise (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1695

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 juin 2026